

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Les correspondances de François Guizot : 1806-1874](#)[Collection](#)[160_Correspondances : 1857-1874](#)[Item](#)[Pont-sur-Seine, le 3 décembre 1865, Auguste Casimir Périer à François Guizot](#)

Pont-sur-Seine, le 3 décembre 1865, Auguste Casimir Périer à François Guizot

Auteurs : Casimir-Périer, Auguste (1811-1876)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

Les mots clés

[Enfants \(Guizot\)](#), [Famille Guizot](#), [Femme \(mariage\)](#), [France \(1852-1870, Second Empire\)](#), [Mariage](#)

Relations entre les lettres

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.□

Présentation

Date1865-12-03

GenreCorrespondance

Editeur de la ficheMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Information générales

LangueFrançais

Cote4, AN : 163 MI 42 AP 160 Papiers Guizot Bobine Opérateur 25

Nature du documentLettre autographe

Supportcopie numérisée de microfilm

Etat général du documentBon

Localisation du documentArchives Nationales (Paris)

Citer cette page

Casimir-Périer, Auguste (1811-1876), Pont-sur-Seine, le 3 décembre 1865, Auguste Casimir Périer à François Guizot, 1865-12-03

Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-

Sorbonne nouvelle)

Consulté le 12/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Guizot-Lieven/items/show/6331>

Informations éditoriales

DestinataireGuizot, François (1787-1874)

Lieu de destinationVal-Richer (France)

DroitsMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0.

Lieu de rédactionPont-sur-Seine (Aube)

Notice créée par [Marie Dupond](#) Notice créée le 07/06/2024 Dernière modification le 18/06/2024

4/
Monsieur,

La bienveillance que
vous avez pour moi depuis
tant d'années ne fait que
me donner d'accord avec moi
plaisir en vous annonçant le
mariage de ma fille avec M.
Louis de Sigur fils de M.
Paul de Sigur. Les jeunes
gens se connaissent depuis
long temps et se connaissent

les parents sont venus par
les lieux d'une vieille amie
et lui ont promis pour me
faire le bonheur qu'elle mérite.

Chabaud la leur m'a
informé de la réponse qu'il avait
faite. Pour m'en être parvenu le
droit de dispenser du secret qu'il
m'avait demandé, mais j'en
ai été apprenant l'avis mien pour
les explications toute résolu de faire.
Mais sans maintenant le quel
motif d'un ajournement à
l'accomplissement de son devoir

pour m.
j'ai eu
un
à
de
de
Santé
3 Dec
Celle
la
quij
à la m.

pour Mr. de Mott, ainsi que
 j'ai eu l'honneur de vous le dire
 ce n'est qu'une affaire de temps,
 après, évidemment, l'assurance
 de votre sincère respectueux
 dévouement.

Casimir Lacroix

Sans portance (au lre)

3 Décembre 1868.

Cette fois, évidemment, votre lettre
 par le courrier à temps pour
 que j'ajoute ces quelques mots
 à la mienne. J'ai bien reconnu tout